



# Réunion du Groupe Eco-construction

Conseil de Développement  
Commission Développement Economique

# Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion et de l'ordre du jour
- Plan de Développement du Massif : actions à engager par le CODEV pour soutenir le projet du CRPF et l'étendre à l'ensemble du Pays du sud de l'Aisne : Jean-Claude CHARBONNIER
- Point sur le questionnaire "utilisations du bois" : Yannick CHAMPAIN / Jérôme MOREAU
- Projet de coopération transnationale Leader "Pédag'Ec" avec des GAL Belges et Luxembourgeois : Jérôme MOREAU

# Relevé de décisions de la rencontre CRPF

- L'action PDM sur le territoire du Pays du Sud de l'Aisne commencera sur la Communauté de communes de Condé en Brie;
- Le CRPF souhaite informer et obtenir le soutien des élus;
- 1er envoi d'un courrier à l'attention des propriétaires et des communes, souhaité pour janvier-février 2012. Le CRPF travaillera sur le modèle de courrier et les documents. Tous ces éléments seront discutés avec JCCharbonnier, mais aussi F. X. Valengin et le GSA de manière à mener une action claire et concertée;
- **Au préalable besoin d'une lettre de soutien des Présidents UCCSA et CODEV. Modèle à envoyer à J.C Charbonnier;**
- Dans l'optique de présenter le projet d'action PDM sur l'ensemble du Pays du Sud de l'Aisne au Comité syndical prévu en janvier-février 2012, B. Chapelet préparera son intervention avec JCCharbonnier. Le projet présentera la gouvernance envisagée ainsi qu'un calendrier des actions prévues sur 3 à 5 ans.
- Le Conseil de développement travaillera à faire valider par le Comité syndical le projet de PDM élargi à l'ensemble des Communautés de communes du Pays du Sud de l'Aisne

# Bois énergie: où en sommes-nous aujourd'hui ?

- Mettre en place une animation dans le Pays
  - **soutien aux élus** (réunions du 29/09 à Condé-en-Brie et Charly)
  - **étude d'opportunité** pour la ferme ru Chailly
  - **liens avec la Région, Département, NPB, PEB et organismes professionnels**, etc.
  - **rencontres avec des professionnels de l'approvisionnement** (ex. Dalkia le 7 septembre)
  - possibilités de **collaboration avec le CRPF pour l'exploitation des petites propriétés (Projet PDM)**
- Développer la **formation de professionnels** de la filière bois (Globe21/UCCSA/Verdilly)
- Inciter à l'innovation par le contact avec les Pôles de compétitivité et organismes de R&D (I-AR). **Journée CCI Aisne du 6/12 à St Quentin**
- Développer les **contacts nationaux et européens** (Belgique et Luxembourg)

## Accompagnement des élus: programmation de visite chaufferies

- **Pour qui: personnes intéressées des « ComCom »**
- **Quoi: 2 chaufferies et une plate-forme d'approvisionnement**
- **Où:**
  - **chaufferies: près de Laon (Griffon ou Hôpital Prémontré, Urcel ou Géodémia,)**
  - **plate-forme: Marle (PEB)**
- **Dates possibles: janvier 23,26 ou 27; février 7**
- **Durée: une journée de 10h00 environ à 15h30**
- **Organisation: transport par car depuis ru Chailly par ex.**

## En retrait...

- Elaboration d'une Charte: une mission UCCSA? Collaboration avec le secteur public (Madame Jacob)

# Valorisation des ressources locales: traitements thermiques

- Procédé de réтификаction: chauffage en autoclave, atmosphère saturée jusqu'à 150/200 °c
- Avantages du bois rétifé:
  - stabilité dimensionnelle (retrait et gonflement réduit de 60%)
  - meilleure durabilité (microorganismes et champignons lignivores, exposition possible aux intempéries...)
  - esthétique: couleurs « exotiques nobles » (proche bois tropicaux)
- Utilisations:
  - zones humides, piscine...
  - terrasses, meubles de jardin
  - portes, fenêtres...
  - façades, toits en bardeaux, etc.

## Besoins en bois résineux secs. Enquête charpentiers / constructeurs

- **Ils sont demandeurs de cette prestation pour des raisons évidentes de réduction des litiges mais aussi de facilité de mise en oeuvre.**
- Exigences. Ils regrettent de ne pas trouver du bois sec français, le manque de régularité dans les livraisons, de compétitivité et d'innovation des scieurs et préfèrent donc les fournisseurs extérieurs qui sont en avance.
- La qualité intrinsèque des bois n'est pas le critère principal de choix.
- Ils répondent massivement que les installations de séchage ne sont pas de leur ressort et imputent cette prestation aux fournisseurs de bois.





## Valorisation des produits et qualification de l'offre des entreprises de la première transformation \*

*Objet: favoriser la mise en marché des bois rhônalpins par la qualification des produits issus de la première transformation, singulièrement à travers les fonctions de classement et de séchage*

- **Action 1.** *Mieux connaître le marché et son évolution normative*
- **Action 2.** *Améliorer l'articulation et la compétitivité forêt-scierie*
- ⇒ **Action 3.** *Qualifier les produits de la première transformation :*

\*exemple d'action Rhônes-Alpes, avec l'appui du réseau des interprofessions départementales de Rhône-Alpes : Séchage artificiel et traitement

## Besoins en bois résineux secs. Enquête charpentiers / constructeurs

- **Distorsion entre offre et demande (freins culturels, techniques et économiques)**
- **Le bois local a ses chances à condition qu'il soit qualifié**
- **Le séchage est un service obligatoire à apporter.**
- **Il n'est jamais trop tard pour bien faire : investissons!**

# Traitements thermiques: contacts récents ou à avoir

- Ecole des Mines de St Etienne (centre SPIN) et Fours et Brûleurs Rey. Réalisation de produits de démonstration à l'échelle industrielle. Brevet et license « Now S.A ». 1985
- **Société RETIWOOD. Paris (F.Aubert)**
- **J.C Delebecque. ARI Picardie**
- CTBA: Centre technique du bois et de l'ameublement, St Mandé. Paris. Publications scientifiques sur le sujet (à faire)

# Traitements thermiques: intérêt pour le Pays ?

- Quels usages, quels marchés ?
- Besoin d'une étude économique ?
- Besoin d'essais de démonstrations ?
- Quel partenariat ?
- Quels financements ?
- Qui s'occupe de quoi, comment et pour quand ?



- Chaque questionnaire pourrait démarrer par une identification de la "cible" :
- Statut juridique
- Raison sociale
- Appellation commerciale
- Activité
  - Activités principales
  - Activités secondaires
- Effectif salarié
- Nom, prénom du représentant légal
- Nom, prénom et poste dans l'entreprise de la personne ayant remplie le questionnaire (si différent du représentant légal)
- Cordonnées :
  - Adresse (adresse postale, commune)
  - Téléphone (fixe, portable)
  - Mail
  - site internet

- Pour mieux connaître la "cible", on pourrait poser des questions sur les spécificités de son activité, ses perspectives. L'objectif de cette partie du questionnaire étant de susciter l'intérêt pour la participation à une démarche territoriale, associant partenaires publics et privés, visant à développer l'activité des entreprises locales et à favoriser une mise en réseau de ces entreprises.
- Spécificités de votre activité :
  - par rapport à votre territoire
  - par rapport à d'autres entreprises du même secteur d'activité
  - participation à un "groupement" d'entreprises, un réseau professionnel
  - situation vis à vis de la concurrence (les concurrents sont-ils extérieurs au Sud de l'Aisne ?)
- Perspectives d'activité :
  - 3 à 6 mois
  - 1an
  - au delà d'un an, 5 ans, 10 ans ?



- Chaque questionnaire pourrait se clôturer par les attentes de la "cible" vis à vis :
- De l'UCCSA, des collectivités locales et des acteurs publics
- Du Conseil de Développement
- De Globe 21
- On pourrait conclure par la disponibilité pour participer à la démarche :
- Souhaitez-vous participer à un groupe de travail ?
- Si oui, quels sont vos centres d'intérêt ?
- Si oui, quelles sont vos disponibilités ?